

Microcity - Pôle d'innovation - Neuchâtel

Un moteur renforcé pour l'innovation

Le Conseil d'Etat, les acteurs cantonaux du monde académique et de la recherche, ainsi que les faïtières économiques ont annoncé conjointement la création d'un réseau regroupant les principales institutions qui constituent le pôle d'innovation Microcity. Ce réseau particulièrement dynamique se donne pour objectifs d'affirmer un positionnement commun de ses différents acteurs, d'intensifier le transfert de technologies vers le tissu régional, ainsi que de faire rayonner, sur le plan national et international, les capacités d'innovation des acteurs du pôle dans les technologies de très haute précision. Le pôle Microcity est d'ores et déjà reconnu par la Confédération dans le cadre du futur Parc suisse d'innovation, en tant que site dédié aux micro-nanotechnologies et à l'advanced manufacturing.

Les acteurs du pôle d'innovation neuchâtelois réunissent des compétences académiques, techniques et industrielles de niveau international. S'il existe déjà de nombreuses collaborations entre les différents acteurs, structurer officiellement le réseau permettra de donner une nouvelle dimension à la dynamique existante.

Affirmer un positionnement commun aux acteurs du pôle, intensifier et accélérer le transfert de technologies vers le tissu régional, augmenter le rayonnement national et international des capacités d'innovation neuchâteloises ou encore identifier les besoins collectifs des acteurs du pôle pour y apporter des réponses ensemble, voilà autant de bonnes raisons qui ont poussé les acteurs à s'unir.

Afin de formaliser la création de ce réseau, le Conseil d'Etat neuchâtelois l'a officialisé en constituant une commission *Microcity - Pôle d'innovation – Neuchâtel*. Présidée par le chef du Département de l'économie et de l'action sociale, Jean-Nat Karakash, cette commission ne se compose pas seulement de l'EPFL-IMT, du CSEM, de l'UniNE, de la HE-ARC, de Neode ou de la FSRM, mais inclut également les principales faïtières de l'industrie cantonale, les institutions de formation professionnelle ainsi que des représentants des collectivités publiques (arrêté constitutif annexé).

Microcity: au cœur de l'infiniment précis

Formation, recherche fondamentale, recherche appliquée, transfert de technologies, industrialisation, Neuchâtel peut se prévaloir d'un niveau d'excellence tout au long de la chaîne de l'innovation, pour tout ce qui touche à l'infiniment précis.

La proximité entre les instituts et centres de recherche et le tissu industriel régional génère non seulement un foisonnement d'idées nouvelles, mais permet en outre de

transformer ces idées en produits en un temps record. Les produits de l'innovation neuchâteloise se retrouvent dans de très nombreuses percées technologiques qui contribuent à faire avancer l'humanité, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'environnement, des communications, des énergies d'avenir ou même de l'exploration spatiale.

Microcity: une compétitivité renforcée pour notre industrie

En resserrant encore les liens entre le tissu industriel régional et les compétences de pointe des instituts de recherche, la mise en réseau des acteurs du pôle contribuera à accélérer le transfert de technologies, non seulement vers les grandes entreprises de la région, mais également vers les PME industrielles qui sont confrontées à un défi intense et permanent de recherche de compétitivité.

En effet, si l'Arc jurassien est l'un des seuls bassins industriels du continent à avoir relevé avec succès le défi de la croissance durant les dernières décennies, la pression ne se relâche pas, bien au contraire. Notre industrie n'a pas d'autre choix que de conserver la longueur d'avance qui lui permet de faire la course en tête au plan technologique. Et les technologies imaginées et mûries dans nos instituts constituent à ce titre un atout exceptionnel, dont le tissu industriel doit exploiter pleinement le potentiel.

Microcity: un rayonnement national et international

En additionnant les forces des différents acteurs du pôle d'innovation, ce dernier est capable de démultiplier son rayonnement. Cela profitera non seulement au canton et à son image, mais encore et surtout à chacun des acteurs, dans une dynamique de cluster.

Un premier succès majeur a été acquis en matière de rayonnement, puisque Microcity est reconnu au sein du hub de Suisse occidentale (SIP West EPFL) en tant que site dédié aux micro-nanotechnologies et à l'advanced manufacturing. Le pôle d'innovation neuchâtelois est donc intégré au futur Parc national d'innovation (SIP), dont le lancement est prévu au 1^{er} janvier 2016 et qui vise à attirer des entreprises actives sur le marché mondial en s'appuyant sur l'excellence de nos capacités de recherche.

Les prochaines étapes

Dès lors que le pôle est maintenant défini dans ses dimensions institutionnelles et académiques, les priorités pour l'année à venir sont:

- D'affirmer le positionnement et de renforcer l'identité du pôle "Microcity, au cœur de l'infiniment précis"
- D'intensifier la collaboration des instituts et centres de recherche avec les entreprises déjà présentes dans la région, ainsi qu'avec celles qui viendront s'y installer.
- D'assurer la mise en place des liens opérationnels entre Microcity et les structures du Parc suisse d'innovation
- D'identifier les besoins communs des acteurs du pôle en matière de capacité d'accueil destinée aux entreprises

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Nat Karakash, conseiller d'Etat, chef du DEAS, tél. 032 889 68 00.

Neuchâtel, le 9 juin 2015

Microcity c'est un réseau de

Plus de 1000 chercheurs

Près de 7000 étudiants

Près de 6000 apprentis

Près de 800 projets de transfert de technologies ou de collaboration avec les milieux économiques

Liste des membres Microcity - Pôle d'innovation – Neuchâtel

Karakash Jean-Nathanaël, Conseiller d'Etat et Président de la commission consultative "Microcity Pôle d'innovation Neuchâtel".

Amez-Droz Jérôme, secrétaire général du Département de l'éducation et de la famille;

Arni Olivier, conseiller communal, ville de Neuchâtel;

Bachelard Brigitte, directrice de la Haute Ecole Arc (HE-Arc);

Barbier Christian, chef du service de l'économie;

Brügger Jean-Pierre, directeur général du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM);

Chave Pierre-Olivier, industriel;

Comte Raphaël, représentant des communes;

El-Khoury Mario, directeur du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM);

Enz Christian, directeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne – Institut de microtechnique (EPFL-IMT);

Fischer Philippe, directeur de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM);

Jacot Jacques, vice-président du Pôle horloger;

Maire Jacques-André, conseiller national;

Németi Florian, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI);

Pekarek Doehler Simona, vice-rectrice, Université de Neuchâtel;

Stauffer Raymond, président de l'Association Industrielle et Patronale (AIP);

Vuille Claude-Alain, directeur général du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN);

Wavre Nicolas, administrateur et président de Neode Parc technologique et industriel SA (NEODE).